

Prévention de la chronicisation des pathologies de l'appareil locomoteur Quand et comment prescrire une Biothérapie

Objectifs

Objectifs généraux

- Améliorer la prise en charge des maladies inflammatoires rhumatismales en ambulatoire
- Optimiser les prescriptions des nouvelles thérapeutiques.
- Renouveler et surveiller un traitement de fond par biothérapies en tenant compte des comorbidités présentées par le patient.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET OPERATIONNELS

- Identifier les indications des biothérapies dans les maladies rhumatismales.
- Déterminer le bilan pré thérapeutique que le patient doit réaliser avant mise sous biothérapie
- Définir la surveillance médical et biologique d'un patient sous biothérapies
- Identifier les effets indésirables connus des biothérapies
- Déterminer les éléments de surveillance, lorsque du méthotrexate est associé à une Biothérapie
- Déterminer la surveillance en terme d'Index de Qualité de Vie d'un patient sous Biothérapie

Public Visé

Rhumatologues

Pré Requis

Médecin en activité

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation cognitive : Ateliers et plénières 4 heures et audit clinique pré et post formations 3 heures.

Qualification Intervenant(e)(s)

RHUMATOLOGUE

Parcours pédagogique

Les maladies rhumatologiques sont souvent associées à des douleurs et un handicap fonctionnel qui favorisent la diminution de la mobilité et entraîne le malade vers une perte de ses capacités fonctionnelles, une perte de son autonomie, des difficultés professionnelles, sociales et familiales. Pour ces raisons, les maladies rhumatologiques ont un coût sociétal élevé non seulement en raison des conséquences directes liées à la maladie (consommation de soins) mais également en raison des conséquences indirectes avec les arrêts de travail et les mises en invalidité.

Il est donc important de limiter, autant que faire se peut, l'évolution vers une chronicisation des maladies rhumatismales par une prise en charge efficace et adaptée.

L'arrivée des biothérapies a complètement bouleversé le monde des maladies rhumatismales.

Les répercussions de ces nouveaux traitements sur la qualité de vie des patients suivis en rhumatologie ont été immenses. Souvent méconnues et craintes de l'omnipraticien, ces molécules novatrices ont un profil d'effets indésirables relativement limité que le clinicien gagnerait à mieux connaître. Peu accessibles en raison de leur coût élevé, elles sont restreintes aux patients dont la maladie est modérée ou grave, soit à environ 20 % des personnes suivies en rhumatologie pour un problème inflammatoire.

Ces différents agents biologiques partagent un certain nombre de points communs dans leurs modalités de prescription et de surveillance, mais offrent également certaines particularités dans ces domaines.

Dans la pratique courante, la prescription et la surveillance d'une biothérapie nécessitent de connaître indications et contre-indications, les éléments du bilan préalable exigé pour certaines d'entre elles, les modalités pratiques de prescription et de délivrance, les Eléments de surveillance et la connaissance des effets indésirables potentiels. Enfin, il incombe également au prescripteur

AGASTYA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11 95 054 19 95

dévaluer la réponse thérapeutique pour juger de la poursuite du traitement. Les modalités de prescriptions ont évolué et permettent aux rhumatologues de ville de renouveler et adapter la prescription initiale, qui demeure hospitalière.

Méthodes et modalités d'évaluation

Audit pré et post formation 3 heures

Modalités d'Accessibilité

Accessible aux personnes en situation de handicap

Durée

7.00 Heures

0.5 Jour

Effectif

De 5 à 47 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : **731.50**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

indemnisation Inter
315.00 €

Exonérés de TVA en vertu du a du 4° du 4 de l'article 261 du CGI



Contactez-nous !

AGASTYA SECRETARIAT
AGASTYA

Tél. : 0134276564

Mail : contact@agastya.fr

Code DPC
36472200083



AGASTYA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11 95 054 19 95

Version : ABiotherapie-20220201

AGASTYA SAS 43, RUE DE PARIS 95680 MONTLIGNON. ☎ 01.34.27.65.64 - SIRET 78989941600018 ✉ contact@agastya.fr site: www.maform.fr

Enregistré en tant qu'organisme de formation auprès de la DIRECCTE IDF sous le numéro 11950541995. Cet enregistrement ne vaut pas agrément